



**Préavis municipal N° 10/2015 : Secteur Chapelle « Les Clous » - Conduite eau potable (EP) et collecteur eaux claires (EC)**

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission composée de MM. Jean-Paul Dizerens, Laurent Blumenstein, Dick-André Freymond, Pascal Crisinel et Eric Gilliard s'est réunie le 28 mai 2015 à la salle du Conseil de Thierrens en présence de M. Michel Rosset, municipal des eaux.

M. Michel Rosset, municipal des eaux, nous a présenté les plans et donné des explications complémentaires.

La commune de Chapelle avait déjà un projet de remplacement de la conduite d'eau potable le long du chemin du Champ du Chêne en 2005, projet réactualisé en 2011. Les travaux n'ont pas été réalisés. Cette conduite est en mauvais état et nécessite d'être remplacée en prévision de l'augmentation de la pression de l'eau potable.

Le nouveau tronçon pour l'eau potable permettra de boucler le réseau à cet emplacement et de garantir l'approvisionnement en cas de problème sur une conduite.

Suite aux inondations qui ont eu lieu récemment à Chapelle, la municipalité de Montanaire veut profiter des travaux pour remplacer également les conduites d'eau claire afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluie.

Conclusion :

A vu de ce qui précède, la commission propose au Conseil communal de Montanaire :

- d'autoriser la réalisation des travaux de construction de la conduite EP et du remplacement la canalisation EC au lieu dit « Les Clous » à Chapelle ;
- d'accorder un montant de sfr. 226'000.00 pour la réalisation de ceux-ci ;
- de financer ces travaux pour un montant de sfr. 26'000.00 par la trésorerie courante ;
- de financer le solde de cet investissement pour un montant de sfr. 200'000.00 par un emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions du marché ;
- de procéder à un amortissement sur une période de 30 ans, à raison de sfr. 7'600.00 par an, la première fois lors de l'exercice 2016.

Thierrens, le 28 mai 2015

Jean-Paul Dizerens

Laurent Blumenstein

Dick-André Freymond

Pascal Crisinel

Eric Gilliard (rapporteur)